

Procès verbal de la séance du conseil municipal de Latour du 11 juillet 2022

Présents : Cabanac Cédric, Kubala Christian, Meffert Immanuel, Roesing Hans, Thibaud Gérard

Excusé ; Belviso Mehdi (procuration donnée à C. Cabanac)

Début de séance : 18h45

Secrétaire de séance : G. Thibaud

1. Approbation du PV du 17/06 à l'unanimité des voix (6/6)

2. Délibérations

- Suite au décès de Patricia Moracchini, une **autorisation d'absence** (le vendredi 3 juin) a été accordée à sa fille, Fanny Dedes (agent technique) par Mr le maire.

Cette décision est validée à l'unanimité des voix (6/6).

- Adhésion de la commune à une **pétition engagée par l'association des maires ruraux de France (AMR)**

Suite au constat des disparités existant entre les communes de taille de population différente, une pétition a été initiée au niveau national par l'AMR, avec un arsenal de mesures concrètes pour améliorer le pouvoir des communes rurales (« 100 mesures face à l'urgence territoriale »), afin d'éviter les écarts de traitement, de dotation, entre les petites et les grosses communes, pour permettre aux communes volontaires de recouvrer tout ou partie de leurs compétences (par exemple dans les domaines de l'eau et de l'assainissement), faciliter l'accès à une véritable médecine de proximité, à des services de mobilité, faciliter l'action publique des maires ruraux, accéder à des fonds spécifiques.... Cette pétition sera présentée aux nouveaux députés élus en juin, de façon à faire évoluer la loi dans le sens d'une plus grande prise en compte de la spécificité des communes rurales

Le soutien à cette initiative est adopté par 4 voix pour et 2 abstentions

- **Avenant 1**

Dans le cadre de la réhabilitation de l'ancienne mairie, une tranchée permettant l'arrivée de l'électricité et de la fibre optique depuis le boîtier principal, en limite de propriété communale, jusque dans le bâtiment a été programmée et chiffrée par l'entreprise SEDEC (entreprise retenue pour les travaux de gros œuvre) pour un montant de 2800€ HT

- **Avenant 2**

Pour assurer l'évacuation des eaux usées et l'assainissement global des locaux municipaux (mairie + logement actuellement loué + salle des fêtes + petite cuisine + logement en cours d'aménagement), il a été également prévu de réaliser une tranchée partant de l'angle ouest de la cuisine jusqu'au terrain situé derrière la mairie (où se trouve actuellement la fosse septique). L'entreprise SEDEC nous a également fourni pour ces travaux

- un devis de 3230,87€ HT dont 1414,34€ HT concernant des travaux à l'intérieur (tranchée, canalisations...)

Après discussion et partant du principe que la fosse septique actuelle s'avérera largement insuffisante (5m³) pour le nombre de personnes logées et/ou fréquentant la salle des fêtes et la mairie, ainsi que dans le cas où une autre construction serait programmée sur le terrain communal jouxtant l'ancienne mairie, le conseil municipal approuve le principe de remplacer la fosse existante par une fosse toutes eaux dimensionnée pour 12 équivalents habitants (pour laquelle un premier devis nous a été fourni pour la somme de 20825,70€ TTC) et décide de demander à la SEDEC de modifier ses 2 devis qui nous paraissent élevés, particulièrement en ce qui concerne les travaux « extérieurs » (réalisation de tranchées, pose de regard et de gaines) et ceci d'ici le 18 juillet. Des devis seront demandés d'ici là à d'autres entreprises de façon à les comparer.

Par contre, pour l'aménagement intérieur, il est décidé d'accepter le devis de la SEDEC pour 1414,34€ HT.

Ces différentes décisions sont adoptées à l'unanimité des voix (6/6)

3. Discussions

- **Entretien des lignes téléphoniques sur les chemins communaux**

Franck Dejean réalise l'élagage sur le chemin de la Hille d'en bas pour un devis de 1600€ TTC, pris en charge par la commune. Le chantier est presque terminé, à charge pour les propriétaires de débarrasser le bois et les branchages.

- **Réserves d'eau**

Le choix des lieux d'implantation des citernes à eau est discuté, avec une mise en œuvre programmée en 2023, et un financement par une partie du « fonds de concours » de la communauté de communes du Volvestre.

Une sera installée derrière la mairie

Une autre dans le quartier Primoulas (l'emplacement le plus judicieux sera choisi sur un terrain de Gilbert Belviso)

Une autre est envisagée vers le quartier de Bellevue.

Des devis seront demandés d'ici la fin de l'année 2022 (Garrigues, SOCOMEX, Cabanac...)

Exemple de pose de cuve à Montbrun par C. Cabanac: 4500€ HT tout compris avec dalle, cuve, grillage.

Le conseil municipal se renseignera sur des exemples de contrats de mise à disposition pour installer des cuves sur des terrains privés et prendra contact avec les particuliers pressentis pour l'installation de ces cuves (Belviso, Leipzig, Zilbermann...).

- **État de catastrophe naturelle**

Mr Roesing a constaté des dégâts importants sur son habitation chez lui suite à des mouvements de terrain (effet retrait/gonflement des terres argileuses) et a prévenu son assurance. Il a sollicité auprès de la mairie la déclaration d'état de catastrophe naturelle avant d'engager des réparations, déclaration qui a été faite par la mairie ce jour même (11 juillet) auprès de la préfecture. À ce jour, aucune autre personne dans la commune n'a déclaré des dégâts de ce type.

Question : est il possible de faire passer l'assurance à l'église pour vérifier les dégâts qui pourraient être pris en charge au titre des catastrophes naturelles ? Un rendez-vous sera pris rapidement avec Groupama.

- **Point sur l'évolution du personnel de la mairie**

Delphine Picq, la secrétaire de mairie actuelle, souhaite démissionner de son poste. Elle souhaite partir en septembre mais peut assurer un tuilage avec une nouvelle secrétaire jusqu'à la fin de l'année, généralement très chargée (bilans, budgets, régularisations...). Elle est prête à donner sa lettre de démission début novembre (8 semaines de délai) pour un arrêt en fin 2022

Emilie Mener (Tartaing) est intéressée par ce poste : elle est disponible les lundi, habite à proximité, dispose de compétences et est très motivée. Sa candidature a été proposée au centre de gestion. La mairie lui a proposé un contrat à durée déterminée (en qualité de stagiaire) qu'elle a accepté. Elle a commencé à se former depuis début juillet et à travailler conjointement avec D.Picq les lundis.

C. Kubala va essayer de voir s'il est possible d'obtenir des aides pour assurer les frais supplémentaires liés à ce double emploi jusqu'à la fin d'année (Communauté de Communes, Département...)

Après septembre, il conviendra d'évaluer si E. Mener est capable d'être autonome plus tôt, auquel cas D. Picq pourra poser plus tôt son préavis de démission.

- **Point sur l'accession à la Fibre optique**

Des problèmes de raccordement à la fibre optique sont constatés chez plusieurs habitants, sur différents lieux-dits (Le Haget, Mothes, Jeanoto, le Cardayre, Berduc, Tartaing, Salamou et peut être Lacanaou et Coutens). Fibre 31 et les opérateurs en charge des raccordements se renvoient la responsabilité des échecs de branchement et il apparaît de plus en plus clairement que la prise en charge des frais de raccordement dans le cas de grandes longueurs de câble pose problème.

Des courriers demandant des éclaircissements sur ce point seront adressés au nom de la mairie pour répertorier ces problèmes sur la commune et tenter de les voir résolus au plus vite (Conseil général, Fibre 31, Haute Garonne Numérique, différents opérateurs)

- **Régularisation FCTVA pour 2018 et 2019**

Le dossier complet dématérialisé a été envoyé en préfecture, en attendant un règlement rapide (environ 4000€ de régularisation prévus)

- **Nom des rues**

Le correspondant de la poste, en charge d'accompagner les communes dans les démarches pratiques de nomination des rues (Mr Busipelli) a été contacté par téléphone et par mails qui sont restés sans suite. Une relance a été effectuée ce jour (11 juillet) . Compte tenu de la période des vacances, le dossier sera repris en septembre.

- **Vente Dupont/Blanc**

P. Dupont a mis à la vente 17ha, en plusieurs parcelles agricoles avec également des bois, à des tarifs à l'hectare peu attractifs pour les agriculteurs locaux riverains en raison de leur tarif prohibitifs (environ 6000€/ha), et un compromis de vente a semble t'il été signé avec Mr Blanc, agriculteur sur Montesquieu Volvestre, et en outre agent foncier à la SAFER. Certaines des parcelles sont situées en bordure de la D40 G au lieu dit Bordeneuve, proche du cœur de village et elles intéressent la commune qui manque cruellement de terrains communaux. D'autre part, le conservatoire des espèces naturelles nous a fait part de ses projets de création de zones protégées d'observation et de préservation de la biodiversité, pour lesquels elle est à la recherche de terrains dans la zone des coteaux du Volvestre. Le conseil municipal, constatant que l'inflation des prix des terres agricoles ne cesse de s'accroître dans la zone, et qu'elle ne profite qu'à des spéculateurs, décide d'alerter les pouvoirs publics sur cette tendance et de se renseigner sur la possibilité d'intervenir sur cette vente, en partenariat avec le conservatoire des espaces naturels. Il est prévu de surveiller la parution des notifications de la SAFER sur cette vente et de contacter différents organismes qui pourraient nous éclairer sur les procédures à mettre en œuvre (la SAFER, l'ATD, le pays du sud Toulousain, des experts fonciers...), dans les plus brefs délais.

- **Point sur les subventions.**

À ce jour, la commune va bénéficier de 114 000€ d'aides pour la rénovation du bâtiment de l'ancienne mairie (DSIL, Région Occitanie, Département) ainsi que de 4500 € au titre des aides à la compensation des taxes d'habitation.

- **Point sur les travaux**

La prochaine réunion de chantier aura lieu le 18/07 à 16h, avec les différentes entreprises, où seront précisés les besoins des entreprises qui vont intervenir sur la remise (évacuations, tranchées) afin de l'aménager et de retirer le matériel gênant.

- La commune ne possède ni **Plan d'évacuation d'urgence**, ni **Plan de protection des risques** (pourtant tous deux incontournables) et le conseil décide de les rédiger rapidement. À ce titre, une commission est créée, avec H. Roesing comme responsable.
- Ayant reçu depuis le début d'année un recensement des propriétaires fonciers longeant un **chemin de randonnée** afin de le baliser et de le répertorier à l'office de tourisme intercommunal, la commune dispose depuis des conventions de mise à disposition de tous ces terrains et des rendez vous seront pris avec tous les propriétaires concernés en septembre pour faire avancer ce projet.

Fin de la réunion 21 heures